



Savoir *-faire*

BULLETIN DE L'ICSE OCTOBRE 1999

Message *des sous-ministres*

La publication de ce bulletin du Ministère, *Savoir-faire*, qui se consacre aux questions touchant les ressources humaines et la formation professionnelle, arrive à un moment opportun. Le Ministère accorde en effet un caractère prioritaire à l'amélioration de ses mécanismes liés aux ressources humaines, à la mise en place d'un régime plus propice à l'avancement et à l'accroissement de la satisfaction professionnelle, ainsi qu'à la nécessité de prêter davantage attention à la vaste collectivité que constituent les employés recrutés sur place dans les 158 missions du Ministère à l'étranger, et à celle d'accroître les possibilités de perfectionnement. Ce bulletin vise à informer le personnel, aussi bien à l'administration centrale qu'à l'étranger, des progrès liés au plan d'action de trois ans que nous avons annoncé en juin dernier.

Une première étape décisive a été franchie. Nous avons créé un poste de sous-ministre adjoint pour traiter les questions reliées aux ressources humaines, poste dont Mme Suzanne Laporte assumera la responsabilité. Au sein de la direction du Ministère, elle accordera un intérêt constant aux aspects les plus pressants de ces questions et privilégiera une approche énergique à leur égard.

Lors de l'assemblée du 3 juin dernier, nous avons abordé six grandes questions :

- le leadership au sein du Ministère;
- la planification de la carrière et le perfectionnement;
- les employés recrutés sur place;
- la formation;
- la gestion des ressources humaines;
- la révision des valeurs qui sous-tendent notre action.

Nous nous employons à mettre en œuvre les engagements que nous avons pris relativement à chacune de ces questions, et nous vous tiendrons au courant des événements au fur et à mesure de leur déroulement.

Don Campbell / Rob Wright

Formation des agents du service extérieur *Nouveau plan de cinq ans*

Cette année, 43 nouveaux agents du service extérieur sont inscrits à un programme de formation qui offre plus de souplesse que par le passé.

« Ce nouveau programme remplace un programme d'études qui n'était pas toujours lié de près au travail des nouveaux agents », déclare Christine Moisan, gestionnaire du Programme de perfectionnement du Service extérieur (PPSE).

Après huit jours de formation au campus Bisson, où sont acquis les outils, les compétences et les connaissances de base essentiels pour travailler au MAECI, les agents sont immédiatement affectés à des postes au sein de l'administration centrale, à la suite de quoi ils ont la responsabilité de mettre au point leur propre programme de formation en collaboration avec des gestionnaires, des superviseurs et des agents d'affectation du PPSE.

Ce nouveau programme de perfectionnement d'une durée de cinq ans repose sur un système de crédits, dont la plupart correspondent à une journée de formation. Les agents du service extérieur doivent cumuler 60 crédits de formation à l'ICSE au cours de ces cinq années, soit en moyenne un crédit par mois. Ils doivent également assister à un certain nombre de séances obligatoires au Centre canadien de gestion, où ils reçoivent des cours de formation en compagnie de stagiaires en gestion venus d'autres ministères.

Les agents du service extérieur sont évalués à trois reprises dans le cadre de ce programme, soit après 18 mois, après 36 mois et à la fin des cinq années au sein du Ministère. L'avancement au niveau FS 2 a lieu après ces cinq années, à la lumière des rapports d'évaluations et une fois que tous les crédits requis ont été obtenus.

Les nouveaux agents issus de la filière de la gestion et des affaires consulaires suivent la même séance d'introduction que leurs collègues du service extérieur, et leur formation spécialisée suit le même processus que l'an passé.



Don Campbell accueille les nouveaux agents au Campus Bisson de l'ICSE le 13 septembre. De gauche à droite: Tony Cantin, Don Campbell, Johanne Coulombe et Adriaan de Hoog.